

Nevers Agglomération confie l'exploitation du réseau Tanéo à Keolis pour une durée de 6 ans



À l'issue du vote du Conseil communautaire du 8 novembre 2025, Nevers Agglomération a choisi à nouveau de confier à Keolis l'exploitation du réseau de transport public à compter du 1^{er} janvier 2026 et jusqu'au 31 décembre 2031. Ce nouveau contrat, d'un montant cumulé de près de 54 millions d'euros, couvre 14 communes et près de 70 000 habitants grâce à près de 400 arrêts.

Keolis poursuivra son engagement auprès de Nevers Agglomération et l'accompagnera dans son ambition d'offrir des solutions de mobilité toujours plus performantes, innovantes et variées, en intégrant de nouveaux services pensés pour améliorer durablement l'expérience des voyageurs.

Une offre renforcée au profit des habitants

Pour les six prochaines années, Keolis continuera d'assurer l'exploitation des lignes urbaines, périurbaines et scolaires, d'un transport à la demande (TAD) et d'un service de location longue durée d'une flotte de 50 vélos électriques. L'objectif est ambitieux : atteindre sept millions de voyages d'ici 2031, soit une augmentation de 24 % par rapport à 2024, améliorant la mobilité quotidienne des habitants. Dans le cadre de ce nouveau contrat, Nevers Agglomération a également confié à Keolis l'exploitation d'un service d'autopartage.

Le réseau sera renforcé, par une nouvelle ligne structurante (ligne T3), qui desservira Fourchambault, Marzy, Nevers ainsi que la zone commerciale et pour la première fois le Technicentre Industriel de Nevers.

Au total, plus de 100 collaborateurs, dont 89 conducteurs, seront mobilisés pour assurer l'exploitation et la maintenance du réseau.

Des services numériques enrichis par l'intelligence artificielle

Tanéo devient le premier réseau de France à créer un laboratoire de l'innovation, le LEDIM, qui utilisera la data de toutes les mobilités du territoire pour alimenter une intelligence artificielle en partenariat avec l'ISAT (Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports). Cette intelligence artificielle permettra de prédire et d'optimiser l'offre, et la qualité de service.

CONTACTS

Laurent Gerbet
Directeur médias et e-réputation
06 32 79 38 35
laurent.gerbet@keolis.com

Guillaume Lemperriere
Responsable des relations médias
07 71 68 13 01
guillaume.lempierre@keolis.com



Communiqué de presse | >>>

19 décembre 2025

Keolis déployera également de nouveaux outils numériques pour simplifier l'accès au réseau et enrichir l'expérience des voyageurs. La billettique AEP et Flowbird, permettant le paiement directement par carte bancaire, faciliteront l'achat et la validation des titres de transport. Les modules Mobireport permettront une communication rapide et ciblée vers les clients, ainsi qu'une identification plus efficace des incidents sur le réseau, tandis que Kortex, grâce au croisement de l'ensemble des données, contribuera à mieux piloter l'information voyageurs. Le dispositif sera complété par le déploiement du logiciel Padam pour le transport à la demande, afin d'offrir un service plus souple et mieux adapté aux besoins des usagers.



« Nous sommes fiers de la confiance renouvelée de Nevers Agglomération pour poursuivre l'exploitation du réseau Taneo durant six années supplémentaires. Keolis continuera d'accompagner la collectivité dans son ambition d'améliorer la mobilité quotidienne des habitants, en renforçant l'offre de transport et en accélérant le déploiement de solutions numériques innovantes. Ce nouveau contrat illustre notre engagement commun : proposer une mobilité toujours plus performante, utile et innovante au service des voyageurs et du territoire. »

Clément Michel, Directeur Général France, Régions du Groupe Keolis

À propos de Keolis

Pionnier du transport public, Keolis est le partenaire des décideurs qui souhaitent faire de la mobilité partagée un levier d'attractivité et de vitalité pour leur territoire. Keolis transporte en moyenne chaque jour 9 millions de passagers grâce à différents modes de transport sûrs, efficaces et respectueux de l'environnement. L'un des leaders mondiaux de l'exploitation des métros automatiques et des tramways, et acteur majeur du ferroviaire, Keolis s'appuie sur une politique d'innovation et des partenariats pour renforcer son cœur de métier et proposer des offres innovantes et « sur-mesure ». Détenue à 70% par SNCF et à 30% par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), le Groupe emploie 70 000 femmes et hommes dans 13 pays et a réalisé, en 2024, un chiffre d'affaires de 7,7 milliards d'euros.

*Keolis est historiquement présent en France et s'est développé en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, au Qatar, aux Etats-Unis, aux Emirats arabes unis, en Inde, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède

CONTACTS

Laurent Gerbet
Directeur médias et e-réputation
06 32 79 38 35
laurent.gerbet@keolis.com

Guillaume Lemperriere
Responsable des relations médias
07 71 68 13 01
guillaume.lempierre@keolis.com

